

Hommage à monsieur François Gendron

L’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est fière d’honorer monsieur François Gendron pour son engagement humain et social tout au long de sa carrière professionnelle et politique remarquable en lui remettant un doctorat *honoris causa*. Sa carrière professionnelle s’échelonna pendant plus de 50 ans, dont 42 ans en politique active, signe d’une relation profonde entre les gens du Québec et de sa région et cet homme proche de ses concitoyens. En réponse à cette volonté de proximité, ses concitoyens l’appellent d’ailleurs simplement « François ». Ainsi, cet Abitibien d’exception aura su marquer sa région natale, mais également le Québec en entier.

L’engagement social et politique chez les Gendron représente une affaire de famille. Né en 1944 à Val-Paradis, à la limite de l’Abitibi et du Nord québécois, ce fils de pionnier voit son père, employé à la scierie Howard-Bienvenu de La Sarre, militer et créer le premier syndicat de l’usine. Monsieur Gendron-père est un apôtre du crédit social et il invite François, alors très jeune, à assister à des assemblées politiques. Ainsi, c’est à l’âge de 13 ans que François Gendron affirme à son père qu’il fera carrière en politique un jour.

Formé en pédagogie et en administration, François Gendron œuvra durant les premières années de sa vie professionnelle dans le domaine de l’éducation en agissant successivement à titre d’enseignant, de tuteur à la vie étudiante et d’animateur pédagogique. Durant cette période, il s’engage dans un groupe de discussion et d’action portant le nom très avant-gardiste de Multimédia. Loin des technologies d’aujourd’hui, ce nom évoque à cette époque une grande volonté de communication et d’influence. Ce groupe, formé de jeunes leaders dynamiques, permit notamment la création de plusieurs coopératives et de journaux communautaires en Abitibi-Témiscamingue. La motivation profonde de François Gendron était de permettre aux gens de découvrir leurs talents et, par le fait même, d’être fiers et de se donner les moyens de leurs ambitions. Au début de sa carrière professionnelle, monsieur Gendron s’impliquera également dans le milieu syndical, entre autres à titre de secrétaire-fondateur du Syndicat des travailleurs de l’enseignement du Nord-Ouest et délégué au conseil provincial de la Corporation des enseignants du Québec. À ce titre, il mobilise aussi à cette époque son environnement à la cause du déploiement de la formation universitaire dans le Nord-ouest du Québec.

Après dix ans comme enseignant, il est séduit en 1976 par un nouveau parti politique ayant comme chef René Lévesque. Le Parti québécois venait alors de naître. Ce nouveau parti répondait en tous points aux valeurs autonomistes et sociales-démocrates de M. Gendron. Il concrétise donc cette promesse faite dans sa jeunesse à son père et se présente en politique. Ainsi, c’est à l’âge de 31 ans que François Gendron deviendra député d’Abitibi-Ouest. Tout au long de sa carrière, il est surpris de l’accueil qu’il reçoit autant en région qu’à Québec. Son authenticité inspire confiance et on lui confie rapidement des responsabilités qu’il assumera avec brio. Comme enseignant ou politicien, la transparence a toujours fait partie de ses principes fondamentaux, ayant constamment à cœur de rendre accessibles par leur clarté, des situations et des problématiques complexes. Toujours grandement

respectueux du travail de ses collègues, ainsi que du soutien des fonctionnaires, ses responsabilités politiques lui permettent d’apprendre la complexité de la gestion publique et l’importance de la contribution de chaque individu. C’est donc comme acteur de premier plan, un acteur humain, créatif et audacieux, qu’il a vu se développer un Québec ouvert, équitable et respectueux.

Le parcours parlementaire de François Gendron l’aura amené à occuper certaines des plus hautes fonctions de l’État québécois, dont différents postes de ministre tels que ministre de l’Éducation, ministre des Ressources naturelles et ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation, trois ministères qui reflètent bien ses valeurs et ses préoccupations, ainsi que vice-premier ministre et vice-président et président de l’Assemblée nationale. Cet homme de cœur et de raison quittera ainsi la scène politique en 2018 en ayant démontré pendant plus de quatre décennies un intérêt profond, une grande implication et un dévouement exceptionnel pour la valorisation des régions dans le bon fonctionnement de l’État québécois.

Enseignant de formation, M. Gendron a toujours eu à cœur l’éducation. Depuis toujours, cet homme de combat cherche à ce que la bataille contre les préjugés individuels et sociaux soit mieux étudiée, documentée et réfléchie afin que les individus et les institutions puissent agir adéquatement pour éradiquer ces barrières au mieux vivre et au développement d’une société québécoise fière et unique dans sa diversité. Pour cet individu engagé, les universités jouent un rôle déterminant dans les changements souhaités afin de conserver une société ouverte, équitable et respectueuse. Pour monsieur Gendron, les études supérieures contribuent à maximiser les chances de réussite personnelle et collective à long terme. Depuis sa création, François Gendron est fier du réseau des universités au Québec, particulièrement des universités qui, comme l’UQAT, jouent un rôle déterminant dans la formation citoyenne des Québécois et des Québécoises dans les régions.

En reconnaissance de votre engagement remarquable et de toutes ces années au service de l’éducation et de la sociale démocratie québécoise ainsi que pour votre contribution au développement du Québec et de ses régions, dont celle de l’Abitibi-Témiscamingue, l’Université du Québec est fière de vous décerner aujourd’hui, sous l’égide de l’UQAT, ce doctorat *honoris causa*. Au nom de toute la communauté universitaire, recevez, M. Gendron, nos plus sincères félicitations.

Denis Martel

Recteur de l’UQAT